

chapitre nous placerions un *résumé* de quelques lignes qui permettrait à l'élève d'embrasser d'un coup d'œil ce qu'il a étudié dans le mois.

Avec un livre de ce genre, il serait donné à tous de parcourir, en quelques instants, la distance qui sépare le conseil municipal du parlement fédéral, le juge de paix du conseil privé en Angleterre ; de connaître la constitution et les attributions de la municipalité scolaire, de la municipalité locale, du conseil de fabrique, du conseil de comté, du parlement local et du parlement fédéral.

L'enseignement de l'instruction civique, donné avec intelligence et patriotisme, basé sur la religion, la conscience, l'honneur et l'histoire nationale produirait un grand bien au sein de nos villes et de nos campagnes. Il n'y a pas à se le dissimuler, nous manquons *d'esprit public* dans notre province. Nos mœurs politiques, les chicanes de paroisses, l'insubordination souvent ouverte à l'égard des autorités religieuses, le triste sort que l'on fait au corps-enseignant, l'état abominable de nos chemins ruraux, les mauvaises herbes qui recouvrent la moitié des terres en culture, etc., etc, tous ces faits prouvent abondamment notre assertion.

Il est temps plus que jamais de songer au lendemain, en instruisant l'enfant en vue du rôle qu'il aura à jouer dans la société au sortir de l'école. Cessons donc d'élever la jeunesse comme si elle ne devait jamais parvenir à la majorité. Armons-la non seulement pour la lutte *de la piastre et du centin*, mais aussi pour les luttes intellectuelles, religieuses et sociales. Le temps ne saurait être mieux choisi. Partout autour de nous on agite les grandes questions de notre avenir nationale dans la Confédération, de la consolidation de nos institutions provinciales, de la nécessité de défendre vigoureusement les droits des évêques battus en brèche sur plus d'un point de notre province. Pour cette lutte religieuse et nationale que nous entre-

voyons dans un avenir rapproché, il faut des soldats à la patrie. Ces nouveaux croisés n'auront besoin ni du bronze, ni de l'acier ; il leur faudra des armes d'un autre genre : la plume, la parole, la pensée, le vote.

L'instruction civique développerait chez les jeunes générations l'amour de nos institutions et les sentiments d'honneur et de dévouement sans lesquels personne ne saurait être un vrai patriote.

Aux autorités scolaires de décider si cette question mérite d'être étudiée ; à nos confrères de la grande presse de nous dire ce qu'ils pensent du sujet que nous venons d'ébaucher.

C.-J. MAGNAN.

Rapport de l'honorable G. Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique

(Suite)

Le grand total des élèves inscrits dans les écoles de la province est de 284,047 et la présence moyenne des élèves à l'école est de 214,960, ce qui fait 50 élèves par école et une moyenne de la présence d'environ 38 élèves.

Les écoles catholiques ont été fréquentées par 246,659 élèves catholiques et aussi par 1,291 élèves protestants.

Les écoles protestantes ont inscrit 32,092 élèves protestants et aussi 2,699 élèves catholiques. Ces élèves catholiques se recrutent un peu partout dans les différents comités de la province, et se trouvent, en grande partie, dans les écoles élémentaires.

Les élèves d'origine française qui apprennent la langue anglaise sont au nombre de 48,253, et ceux d'origine anglaise qui apprennent la langue française sont au nombre de 18,542.

Les programmes d'études déterminés par les comités du conseil de l'instruction publique sont suivis par 274,915 élèves.

Dans les écoles publiques de la province 49,245 élèves étudient l'agriculture.

Il est vrai que le cours d'agriculture suivi dans ces écoles n'est pas très étendu, mais il a son importance, en ce qu'il développe chez l'élève le goût pour cet art, un des plus uti-